

Cette initiative sera financée à l'aide de la contribution initiale versée par le Canada en 1989 au titre d'un fonds multilatéral de stabilisation dont l'objet était de soutenir les réserves en devises étrangères de la Pologne. Le fonds de stabilisation n'a jamais été utilisé, et la contribution du Canada a été retournée l'an dernier avec les intérêts.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias  
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international  
(613) 995-1874